

Montréal, le 29 août 2019

Madame Kathy Baig
Présidente
Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)
1801, avenue McGill College, 6^e étage
Montréal (Québec) H3A 2N4

Objet : Lettre d'appui à la demande de l'OIQ de créer des permis restrictifs permanents pour des travailleurs hautement qualifiés en ingénierie

Madame,

Par la présente, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain souhaite vous faire part de son appui relativement à votre demande d'autorisation de délivrer des permis restrictifs permanents pour baliser la pratique de travailleurs hautement qualifiés, formulée dans le cadre des consultations publiques sur le projet de loi n° 29.

Une meilleure intégration des immigrants au marché du travail est essentielle pour le milieu des affaires et pour la croissance des entreprises de la métropole. C'est pourquoi la Chambre est proactive et mobilisée depuis plus de 10 ans en matière d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail. Le besoin de s'ouvrir aux talents venant de l'extérieur est devenu particulièrement criant pour les entreprises avec l'avènement du plein emploi et de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans de nombreux secteurs, dont celui de l'ingénierie. À cet effet, la reconnaissance des ordres professionnels est une avenue prioritaire. Malgré d'importants progrès réalisés au cours des dernières années, notamment par l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) et l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), qui offrent des voies menant à une accréditation accélérée, beaucoup de travail reste à faire afin d'améliorer la fluidité des processus de reconnaissance des acquis des immigrants professionnels. Le gouvernement et ses partenaires doivent continuer à collaborer avec les ordres professionnels afin de trouver des solutions permettant d'accélérer la reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger.

...2

C'est pourquoi la Chambre appuie entièrement la proposition de l'OIQ et invite le gouvernement à lui octroyer l'autorisation de délivrer des permis restrictifs permanents à des travailleurs qualifiés. Cette voie permettrait de mieux intégrer des talents dont les compétences sont très recherchées par les entreprises de la métropole, en particulier des professionnels formés à l'étranger, mais qui ne possèdent pas tous les préalables pour exercer la profession d'ingénieur dans l'ensemble d'un champ donné. Une telle autorisation, si elle était conférée à l'OIQ, aurait aussi l'avantage de placer le Québec sur un pied d'égalité avec le reste du Canada, puisque d'autres provinces permettent déjà l'octroi de ce type de permis.

Vous assurant de l'appui de la Chambre dans l'avancement de cette demande, je vous prie d'agréer Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Leblanc', with a long horizontal flourish extending to the right.

Michel Leblanc